**Initiation à l’interprétariat**

**Les tâches et le rôle de l’interprète**

**Plan du cours :**

1. Le travail de l’interprète
2. Que fait un interprète ?
3. Compétences et qualités requises

**Support didactique du cours :**

* L’interprétariat en milieu social en France :

*Quarante ans de pratique pour faciliter l’intégration, la communication et la compréhension avec les migrants*

* Réflexions sur l’enseignement de l’interprétation
* Site internet

**Prérequis :**

* Connaissance de base sur la traduction et la traductologie.
* Connaissance de base sur les techniques de traduction.

**Travaux dirigés :**

Un discours prononcé par M. Michel Sidibé, Directeur exécutif de l’ONUSIDA à analyser et traduire.

1. **Le travail de l’interprète**

L**'interprète traduit oralement d'une langue à l'autre**: si le traducteur travaille avec des textes écrits, l'**interprète travaille avec la langue orale**. Son travail est requis dans les contextes où la personne qui parle (l'orateur) et celle qui écoute (le public) utilisent des langues différentes : pour qu'elles puissent se comprendre, il faut une personne qui connaisse les deux langues de manière suffisamment approfondie pour pouvoir traduire et répéter le discours d'une langue à l'autre.

L'interprète **écoute la langue de départ**, comprend chaque mot et structure syntactique du discours, interprète son sens et le **traduit en un discours équivalent dans la langue d'arrivée**, en respectant non seulement le sens littéral, mais aussi les nuances rendues par l'intonation. Il doit avoir une connaissance très approfondie des deux langues, être à la page sur les expressions, le lexique technique et les termes caractéristiques d'un secteur donné. C'est la raison pour laquelle les interprètes sont généralement**spécialisés dans deux ou trois langues et dans quelques secteurs spécifiques**, comme la mode, la médecine, l'électronique, le domaine juridique ou judiciaire. Ils peuvent ainsi avoir des compétences plus approfondies au niveau linguistique et un répertoire lexical plus complet et spécialisé.

1. **Que fait un interprète ?**

La forme de travail la plus répandue est l'**interprétation de conférence**, qui permet de transmettre un message d'une langue à l'autre de manière fluide et naturelle à l'occasion de congrès, conférences, événements, spectacles.

Elle peut être de trois types : simultanée, consécutive ou chuchotée.

L'**interprétation simultanée** se déroule généralement **dans une cabine** à l'acoustique isolée : l'interprète travaille avec un casque et un micro, il écoute les mots de l'orateur et les traduit au public. La caractéristique de cette forme d'interprétation est que l'orateur n'interrompt pas son discours : la voix de l'interprète suit et couvre celle de l'orateur. Il s'agit d'une forme de traduction très complexe, car elle prévoit des actions qui sont difficiles à exécuter simultanément : l'interprète doit être en mesure d'écouter l'interlocuteur, de traduire et de parler en même temps, en restant toujours extrêmement concentré afin de ne perdre aucun élément de ce qui est dit, car il n'a aucun moyen de récupérer les parties du discours qu'il n'a pas entendu sur le moment.

1. **Compétences et qualités requises**

Les **compétences requises à un interprète** sont les suivantes :

* Excellente connaissance de la langue étrangère à interpréter
* Maîtrise parfaite de sa langue maternelle
* Culture générale solide
* Excellentes capacités de concentration
* Compétences en communication
* Connaissance des principaux instruments informatiques
* Résistance au stress
* Flexibilité dans les heures de travail